

PREMIER DE L'ABONNEMENT. Edition Quotidienne. Pour les Etats-Unis... \$12.00 \$6.00 \$3.00 \$1.50

Le Numéro Cinq Sous

PREMIER DE L'ABONNEMENT. Edition Hebdomadaire. Pour les Etats-Unis... \$2.00 \$1.00 \$0.50 \$0.25

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans. POLITIQUE, LITTÉRAIRE. PRO ARIS ET FOClS. SCIENCES, ARTS.

Journal Français Quotidien. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 13 FEVRIER 1899. Fondé le 1er Septembre 1827

NEW ORLEANS PUBLISHING CO., LIMITED. Bureau: 233 rue de Chartres, Entre Conti et Bienville.

Bulletin Financier. Samedi, 11 février 1899.

COMPTES D'ÉCHANGES (QUARTIER MOIS) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

MARCHÉ MONÉTAIRE. Nominale... 100.00. Prime sur l'or... 100.00.

MARCHÉ AGRICOLE. Blé... 1.15. Maïs... 1.00. Coton... 1.20.

MARCHÉ COMMERCIAL. COTON. MARCHÉ DE LA NIE-ORLEANS.

MARCHÉ DE LA NIE-ORLEANS. COTON. MARCHÉ DE LA NIE-ORLEANS.

MARCHÉ DE LA NIE-ORLEANS. COTON. MARCHÉ DE LA NIE-ORLEANS.

MARCHÉ DE LA NIE-ORLEANS. COTON. MARCHÉ DE LA NIE-ORLEANS.

MARCHÉ DE LA NIE-ORLEANS. COTON. MARCHÉ DE LA NIE-ORLEANS.

MARCHÉ DE LA NIE-ORLEANS. COTON. MARCHÉ DE LA NIE-ORLEANS.

MARCHÉ DE LA NIE-ORLEANS. COTON. MARCHÉ DE LA NIE-ORLEANS.

MARCHÉ DE LA NIE-ORLEANS. COTON. MARCHÉ DE LA NIE-ORLEANS.

MARCHÉ DE LA NIE-ORLEANS. COTON. MARCHÉ DE LA NIE-ORLEANS.

MARCHÉ DE LA NIE-ORLEANS. COTON. MARCHÉ DE LA NIE-ORLEANS.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Produits de la campagne. Jobbing... 1.15. Maïs... 1.00.

Athénée Louisianais. CONCOURS DE 1898.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année: Étude sur Chateaubriand.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1899 inclusivement. L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or et un prix de cinquante dollars en espèces.

L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille. Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits sur papier écolier, réglé, avec une marge, et seulement sur le recto de la feuille. Ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur l'enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, outre son président, l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable. Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme. Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Lois de Latour vs M. et Mme J. Shelby. QUATRIÈME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans.

Le 11 février 1899, à 10 heures du matin, devant le Tribunal de la Cité de la Nouvelle-Orléans, devant le Juge de la Cité de la Nouvelle-Orléans, devant le Juge de la Cité de la Nouvelle-Orléans.

Le 11 février 1899, à 10 heures du matin, devant le Tribunal de la Cité de la Nouvelle-Orléans, devant le Juge de la Cité de la Nouvelle-Orléans, devant le Juge de la Cité de la Nouvelle-Orléans.

Le 11 février 1899, à 10 heures du matin, devant le Tribunal de la Cité de la Nouvelle-Orléans, devant le Juge de la Cité de la Nouvelle-Orléans, devant le Juge de la Cité de la Nouvelle-Orléans.

Le 11 février 1899, à 10 heures du matin, devant le Tribunal de la Cité de la Nouvelle-Orléans, devant le Juge de la Cité de la Nouvelle-Orléans, devant le Juge de la Cité de la Nouvelle-Orléans.

Le 11 février 1899, à 10 heures du matin, devant le Tribunal de la Cité de la Nouvelle-Orléans, devant le Juge de la Cité de la Nouvelle-Orléans, devant le Juge de la Cité de la Nouvelle-Orléans.

Le 11 février 1899, à 10 heures du matin, devant le Tribunal de la Cité de la Nouvelle-Orléans, devant le Juge de la Cité de la Nouvelle-Orléans, devant le Juge de la Cité de la Nouvelle-Orléans.

Le 11 février 1899, à 10 heures du matin, devant le Tribunal de la Cité de la Nouvelle-Orléans, devant le Juge de la Cité de la Nouvelle-Orléans, devant le Juge de la Cité de la Nouvelle-Orléans.

Le 11 février 1899, à 10 heures du matin, devant le Tribunal de la Cité de la Nouvelle-Orléans, devant le Juge de la Cité de la Nouvelle-Orléans, devant le Juge de la Cité de la Nouvelle-Orléans.

Le 11 février 1899, à 10 heures du matin, devant le Tribunal de la Cité de la Nouvelle-Orléans, devant le Juge de la Cité de la Nouvelle-Orléans, devant le Juge de la Cité de la Nouvelle-Orléans.

Le 11 février 1899, à 10 heures du matin, devant le Tribunal de la Cité de la Nouvelle-Orléans, devant le Juge de la Cité de la Nouvelle-Orléans, devant le Juge de la Cité de la Nouvelle-Orléans.